

Editorial

Droits et devoirs démocratiques



Le droit d'initiative et de référendum confère au peuple suisse des pouvoirs démocratiques uniques au monde, tant sur le plan fédéral, cantonal que communal. La population vaudruziennne le sait bien, elle qui a eu recours en six ans à cinq référendums et deux initiatives.

Une votation populaire est un exercice salutaire pour toute autorité. Cela exige d'exposer et d'expliquer le sens de l'action politique, de débattre avec les citoyennes et les citoyens, de poser les enjeux et de se confronter à la critique.

Le peuple, souverain, a toujours le dernier mot. Il porte de ce fait la responsabilité de la décision. Avant de glisser son bulletin dans l'urne, il est primordial de s'intéresser à la question posée, de vérifier et trier les informations et de se forger une opinion solide afin de voter en toute conviction. Le privilège de la démocratie comporte des devoirs.

Dans un peu plus de quinze jours, deux objets fédéraux et un objet communal seront soumis au corps électoral. Tous trois auront des répercussions concrètes pour notre région.

De la réforme fiscale et du financement de l'AVS dépendent non seulement la fiscalité cantonale, mais aussi les perspectives d'avenir pour les PME et pour les entreprises internationales présentes en terres neuchâteloises. La loi sur les armes à feu met en jeu notre sécurité et notre liberté individuelle. Le sort de la zone réservée, enfin, déterminera de quelle manière se dessinera notre futur plan d'aménagement local, en pleine autonomie communale ou sous la tutelle de l'Etat.

Formulons en conclusion un vœu: que les citoyennes et citoyens de Val-de-Ruz participent en nombre au scrutin du 19 mai 2019 et que leurs décisions, prises en toute conscience et en toute connaissance de cause, soient dictées par l'intérêt général.

Roby Tschopp, conseiller communal

Subventions, tout un programme

En 2018, la Commune a soutenu les sociétés locales, acteurs régionaux et habitants de Val-de-Ruz pour un montant de CHF 550'000. Pour la première fois et conformément aux nouvelles règles financières, les réductions accordées à la population vaudruziennne sur les locations des infrastructures ont été intégrées dans les comptes.

Val-de-Ruz offre des prix de location attractifs en comparaison intercommunale. Ses habitants bénéficient d'une réduction de 50%, représentant un soutien de CHF 56'000 aux ménages et CHF 325'000 aux sociétés et associations.

Les clubs sportifs ont reçu une subvention annuelle à hauteur de CHF 50'000 pour leur fonctionnement et les fanfares et chœurs de CHF 22'000.

La Commune soutient aussi chaque année de nombreux projets sportifs, culturels ou de loisirs qui ont lieu sur le territoire communal. En 2018, c'est un montant de CHF 97'000 qui a été versé, en plus des mises à disposition d'infrastructures ou du soutien des services communaux. On peut citer pêle-mêle et sans être exhaustif Les Jardins Musicaux, Poésie en arrosoir, La Décharge, la 100^e Fête de lutte, Espace Val-de-Ruz théâtre, l'édition du livre sur Fontaines, Le Cinoche, les concerts d'orgue, le cinéma en plein air à Savagnier, VDR Boue Challenge, V2R bouge, Evolo Jazz ou la réduction sur les abonnements de ski.

Unité administrative sports-loisirs-culture

Tirs obligatoires 2019

La Fédération de tir du Val-de-Ruz communique les dates des tirs obligatoires dans les différents stands de tir de la région.

Pour le tir au fusil, à 300m

Mercredi 8 mai 2019	18h00 – 20h00	Savagnier
Jeudi 9 mai 2019	18h00 – 20h00	Dombresson
Vendredi 10 mai 2019	17h30 – 19h30	Vilars
Samedi 11 mai 2019	09h30 – 11h30	Le Pâquier
Mercredi 22 mai 2019	17h00 – 19h30	Chézard-Saint-Martin
Samedi 29 juin 2019	09h30 – 11h30	Le Pâquier
Mercredi 7 août 2019	18h00 – 20h00	Savagnier
Mardi 27 août 2019	17h30 – 20h00	Savagnier
Mercredi 28 août 2019	17h00 – 19h30	Chézard-Saint-Martin
Jeudi 29 août 2019	18h00 – 20h00	Dombresson
Vendredi 30 août 2019	17h30 – 19h30	Vilars
Samedi 31 août 2019	09h30 – 11h30	Le Pâquier

Pour le tir au pistolet

Vendredi 10 mai 2019	17h30 – 19h30	Vilars
Mardi 14 mai 2019	17h00 – 19h30	Les Hauts-Geneveys
Mardi 27 août 2019	17h00 – 19h30	Les Hauts-Geneveys
Vendredi 30 août 2019	17h00 – 19h30	Vilars

Les autres dates de tir, par société, sont disponibles sur le site internet communal.

Recyclage de PET

En 2018, sans compter le PET récolté via les commerces, les habitants de Val-de-Ruz ont recyclé 6'469 kg de PET par le canal des déchèteries communales, soit environ 234'825 bouteilles. Cela a soulagé notre environnement de près de 6'100 litres de pétrole ou 19 tonnes de gaz à effet de serre. Trier ses déchets vaut décidément la peine.

Grâce aux personnes qui procèdent au tri de leurs déchets, la Commune a obtenu le Certificat environnemental de PET-Recycling Suisse.

La Suisse bouge

C'est reparti pour un mois de mouvement et d'activités diverses et variées. Découvrez le programme dans le feuillet spécial en fin de cette édition de Val-de-Ruz info et également sur le site internet communal.



Pas avant l'heure

Pourquoi déposer ses sacs-poubelle au bord de la route le matin du jour de ramassage et non pas la veille? Parce que les animaux nocturnes fréquents dans nos villages – animaux sauvages comme domestiques – se font un gourmand plaisir à les éventrer à la recherche de restes de nourriture. A l'aube, le spectacle est peu ragoûtant pour nous autres, êtres humains.

Les bonnes habitudes ont presque gagné l'ensemble des habitants: les sacs-poubelle taxés sont à déposer au bord de la route le matin même.

Le chiffre du mois

1'831

En tonnes, les déchets ménagers ramassés dans la Commune en 2018, soit 107 kg par habitant.

Foire de Dombresson

La classique foire de printemps de Dombresson se déroulera le **lundi 20 mai 2019**. Des stands proposant des spécialités diverses s'installeront dans le village et la cour du collège.

Le stationnement des véhicules le long de la Grand'Rue, du chemin du Ruz Chasseran et des rues Dombrice et des Oeuches sera interdit du dimanche 19 mai 2019 à 22h30 au lundi 20 mai 2019 à 21h00. Ces emplacements seront occupés par les stands des marchands et forains ou interdits au stationnement pour laisser la place au trafic dévié.

En plus de la foire de printemps, le village de Dombresson accueillera la traditionnelle fête de la bière le **samedi 18 mai 2019** et le BCN Tour le **mercredi 22 mai 2019**.

La population vaudruziennne est invitée à participer nombreuse à ces événements et à s'y rendre de préférence en transports publics.



PAL de Villiers

A la suite de la séance du 6 février dernier, la Commune a l'avantage d'inviter la population à une nouvelle séance d'information concernant la modification partielle du plan d'aménagement local (PAL) de Villiers le **mercredi 8 mai 2019 à 19h30**, salle «La Bayarda», allée des Peupliers 8 à Dombresson.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en mai 2019:

Noces d'or (50 ans)
• Christen Gabrielle et Francis, à Montmollin.

90 ans
• Barizzi Marcelle, à Chézard-Saint-Martin;
• Cuche Frédéric, à Villiers.